

2017-UNAT-741, Mobanga

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré un appel du secrétaire général. En tant que question préliminaire, Unat a noté que les deux parties ont convenu qu'une rédaction du nom ne serait justifiée que si le jugement de l'UNDT était confirmé. Unat a jugé que UNDT avait commis une erreur en considérant que l'identification de M. Mobanga par le plaignant dans le tableau photo n'était pas fiable au motif que l'utilisation de terrains de monusco passe dans le tableau peut avoir influencé le plaignant. Notant que toutes les photos ont été marquées «Monusco» et qu'elle ne se démarquait ni n'influencait personne, Unat a soutenu que les photographies constituaient des preuves qui étaient raisonnablement considérées par l'administration. Unat a jugé qu'il y avait des preuves claires et convaincantes présentées par le Secrétaire général de UNDT pour soutenir l'accusation d'inconduite. Unat a jugé que UNDT avait commis une erreur en rejetant les preuves de la déclaration d'une infirmière et des dossiers obtenus de la clinique et de l'école. Unat a jugé que Undt avait commis une erreur en ne concluant pas, sur la totalité et la prépondérance de la preuve, qu'il y avait suffisamment de preuves contre M. Mobanga de nature claire et convaincante pour l'accusation d'inconduite. Non soutenu l'appel et annulé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le requérant a contesté la décision de le rejeter sommairement pour faute sous la forme d'une relation sexuelle avec un mineur. UNDT a conclu que la mesure disciplinaire était illégale, car elle n'avait pas été établie par des preuves claires et convaincantes et a annulé la décision.

Principe(s) Juridique(s)

Les noms ne doivent être expurgés que dans les cas les plus sensibles. Une enquête disciplinaire n'est pas un procès criminel; La norme à appliquer dans les cas disciplinaires est des preuves claires et convaincantes.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Mobanga

Entité

MONUSCO

Numéros d'Affaires

2016-929

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Avr 2018

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Exploitation et abus sexuels

Standard de la preuve

Jugements Connexes

UNDT/2016/022